



AGENCE
CENTRALE
Immobilier
La Ciotat

Barème TTC d'honoraires des Ventes

(à la charge du mandant, calculés sur le prix net vendeur et inclus dans le prix de vente affiché)

- Prix de vente inférieur à 150 000 € montant maximum 7 % TTC
- Prix de vente de 150 001 € à 250 000 € montant maximum 6 % TTC

- Prix de vente supérieur à 250 001€ montant maximum 5 % TTC
 - Forfait annexe (garage, cave, parking) montant maximum 2.000.00 Euros T.T.C
- Dans le cas d'un bien délégué par un confrère, les honoraires exprimés seront ceux du déléguant.

ESTIMATION: Locative ou Vénale écrite

- Appartement 120 € TTC
- Villa 180 € TTC

Gratuite pour la mise en vente du bien

- Taux de TVA en vigueur 20%

- Le Mandat est obligatoire : LOI du 02 Janvier 1970 - Décret du 20 juillet 1972.

- Conformément à la réglementation en vigueur, nos honoraires sont fixes et ne pourront faire l'objet d'aucune modification de pourcentage à la signature du Mandat.

Article 2 et 3 de l'arrêté du 29 juin 1990. Article L. 121-1 du code de la consommation

MEDIATEUR

MEDIMMOCONSO, 1 allée du Parc de Mesemena, Bât A – CS25222, 44505 LA BAULE

<http://medimmoconso.fr>

Tarifs en cours à partir du 01 Janvier 2026

Prix net vendeur	Honoraires*
jusqu'à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 250 000 €	6 %
250 001 € et plus	5 %

* Toutes les tranches sont cumulatives

Barème TTC d'honoraires des Locations

Part Locataire(s) : LOI ALUR

«Visite du Logement, Constitution du dossier, Rédaction du bail»

- 12 € TTC le m², zone très tendue

- 10 € TTC le m², zone tendue, (LA CIOTAT …)

- 8 € TTC le m², reste du territoire

«Réalisation de l'état des lieux amiable»

- 3 € TTC le m²

Part Propriétaire(s): LOI ALUR

«Publicité, Visite du Logement, Constitution du dossier, Rédaction du bail»

- 12 € TTC le m², zone très tendue

- 10 € TTC le m², zone tendue, (LA CIOTAT …)

- 8 € TTC le m², reste du territoire

« Réalisation de l'état des lieux amiable »

- 3 € TTC le m²

HORS LOI ALUR :

- Location Garage seul avec Etat des Lieux (charge Locataire(s)). 150 € T.T.C

- Rédaction bail commercial ou professionnel 15% du loyer annuel HT et HC Bailleur(s) et

Locataire(s)

- Rédaction Bail Locatif seul (Charges Bailleur(s)) …..... 280 € T.T.C

Tarifs en cours à partir du 01Janvier 2026